

École des Montagnes

Période couverte par le PÉ : Du 2023-07-01 au 2027-06-30

Général : but du projet éducatif

L'école des Montagnes définit, dans son projet éducatif, les orientations, les objectifs et les cibles à atteindre en vue de soutenir la réussite éducative de ses élèves.

Général : encadrements légaux

Certains aspects de la démarche d'élaboration du projet éducatif découlent de dispositions stipulées dans la Loi sur l'instruction publique (LIP). Les éléments prescrits sont les suivants :

- les modalités d'élaboration, le contenu, l'échéancier des travaux, la transmission, la diffusion et l'évaluation du projet éducatif des établissements d'enseignement.

(LIP, articles 37, 37.1, 74 et 75 pour les écoles et articles 97, 97.1, 97.2 et 109.1 pour les centres);

- la cohérence entre les orientations et les objectifs établis dans le projet éducatif avec ceux du plan d'engagement vers la réussite.

(LIP, article 209.2);

- les modalités visant la coordination de la démarche de planification stratégique entre les établissements d'enseignement, la commission scolaire et le Ministère.

(LIP, articles 209.2 et 459.3).

La démarche de planification stratégique fait référence au plan stratégique du Ministère, au plan d'engagement vers la réussite du Centre de services scolaire des Samares et au projet éducatif de l'école.

Général : mission

L'école des Montagnes a pour mission : Bâtissons en communauté des individus créateurs d'avenirs.

Elle réalise cette mission dans le cadre de son projet éducatif.

Vision et valeurs : vision

Former des citoyens engagés, confiants et empathiques dans un milieu où règne bonheur, sécurité et ouverture.

Vision et valeurs : valeurs

Bienveillance (être attentif au mieux-être des autres)

Fierté (être fier de son milieu de vie et de ses réussites)

Responsabilité (prendre ses responsabilités autant pour sa réussite éducative que personnelle)

Contexte dans lequel évolue l'école : environnement externe

Facteurs externes

La population résidentielle de Saint-Michel-des-Saints est vieillissante (les personnes âgées de 55 ans et plus sont majoritaires), ce qui est en lien direct avec la diminution de la population de moins de 20 ans (-11% d'ici 2030). Cela dit, le taux de naissances annuelles demeure important. Force est alors de constater que certains jeunes quittent la région sans nécessairement revenir s'y établir. Pourtant, les opportunités d'emploi sont nombreuses. En misant sur la capacité d'accueil du milieu ainsi que la gentillesse de ceux qui l'animent, plus de jeunes adultes pourraient être tentés de revenir fonder leur famille dans les environs après avoir complété leurs études à l'extérieur.

La distance des lieux de formation postsecondaire pose problème pour de nombreux jeunes et a un effet néfaste sur la qualification des adultes en âge de travailler. En effet, en 2021, 26% des 25-64 ans ne possédaient aucun diplôme, certificat ou grade. La mise en place de diplômes d'études professionnelles (DEP) dans des entreprises du secteur primaire en croissance rapide de même que l'installation prochaine d'une constituante du Cégep régional de Lanaudière à Saint-Zénon pourraient permettre d'augmenter le niveau de scolarité de la population.

Le revenu moyen d'une famille avec enfants habitant le bassin de desserte est de 67 500\$ et s'établit à 57 000\$ pour une famille monoparentale. 23,4% de la population âgée de 15 ans et plus vit avec un revenu net inférieur à 20 000\$ par année. Au total, 51,7% de la population possède un diplôme postsecondaire alors que 22,4% de la population n'a en main que le diplôme d'études secondaires ou l'équivalent. Environ 10% de la population étudiante de l'école secondaire des Montagnes est issue de l'immigration et des Premières Nations. La majorité de ces élèves ont des besoins en francisation. L'indice de défavorisation de l'école est IMSE 10.

Les entreprises de la région tendent de plus en plus à recruter des travailleurs étrangers dont les enfants commencent à intégrer nos milieux scolaires. Cette nouvelle réalité représente une opportunité de croissance de la population en âge de scolarisation, qui est directement liée à notre capacité d'accueil des nouveaux résidents. La région compte de nombreux organismes communautaires qui peuvent jouer un rôle positif dans l'intégration des nouveaux élèves à condition de bâtir des alliances visant cet objectif. Voici quelques organismes présents dans la région et qui pourraient soutenir notre communauté scolaire de façon stable plutôt que ponctuelle : G7, Mizévie, Défi famille, APHM, Maison des jeunes, Comptoir alimentaire, CRÉDIL, CAAL, Centre Arc-en-ciel, Attam.

Sources : ISQ, CSSS, MSSS, Statistique Canada.

Contexte dans lequel évolue l'école : environnement interne

Facteurs internes

Nous sommes un petit milieu scolaire qui favorise un environnement sécurisant, peu violent et épanouissant pour les élèves. La proximité du personnel avec les élèves facilite la gestion et la rapidité d'intervention. De plus, en tenant compte du nombre peu élevé d'élèves (109 inscrits en 2023-2024), l'école bénéficie d'un excellent service de technicienne en éducation spécialisée (TES) ainsi que d'une agente de réadaptation, qui maximisent les interventions efficaces au niveau des problèmes comportementaux. Cela dit, une lacune subsiste au niveau du service orthopédagogique. Les élèves reçoivent un suivi étroit au primaire et se retrouvent plus ou moins délaissés au secondaire, en raison d'un manque de personnel spécialisé dans ce domaine. Cette situation, jumelée aux retards accumulés durant la pandémie, a un effet direct sur la réussite scolaire des élèves. L'effet est davantage visible dans les matières à sanction, qui demandent un accompagnement constant.

L'introduction d'un nouvel horaire en 2023-2024 qui prévoit la période de récupération entre la première et la deuxième période plutôt qu'à l'arrivée des élèves semble avoir un effet positif qu'il est encore trop tôt pour mesurer. Néanmoins, l'école des Montagnes, avec son premier cours à 8h35, demeure l'institution d'enseignement secondaire qui débute sa journée le plus tôt sur l'ensemble du territoire administratif des Samares.

Une des grandes forces du milieu, c'est la cohérence des 24 membres de l'équipe-école, composée de 12 enseignants, 8 membres du personnel de soutien, 1 en soutien manuel, 2 professionnels et 1 membre de direction. Cependant, dans la foulée de la pandémie, on dénote un manque de motivation qui se traduit en termes de difficultés à s'investir, à se trouver un but, à se fixer des objectifs personnels. Il faut également ajouter que le sentiment d'appartenance des élèves à l'école est parfois peu élevé. Cela s'explique en partie par la petitesse du milieu, qui est à la fois un facteur de protection et de limitation, notamment en raison du manque d'occasions sportives et culturelles découlant de la localisation géographique de l'école.

Forces et vulnérabilités

Zones de forces

Petits groupes (en moyenne moins de 20)
Stabilité du personnel (la majorité habite le bassin de desserte)
Personnel accessible
Tout le monde se connaît (liens de parenté ou de fréquentation depuis la petite enfance)
Efficacité du personnel dans la gestion de la violence visible

Zones de vulnérabilité

Milieu défavorisé
Sorties sportives et culturelles peu fréquentes en raison de la distance (région éloignée)
Besoin de stimulation plus élevé en classe
Les occasions d'implication parentales dans la vie scolaire
Pas de service d'orthopédagogie
56,2% des élèves se situent dans la zone de réussite (70% à 100%) en français écriture
Tout le monde se connaît (liens de parenté ou de fréquentation depuis la petite enfance)
Aide à l'élève pour des problématiques de santé mentale
Sensibilisation et accessibilité des moyens de dénonciation de l'intimidation et de la violence insidieuse
Clarification des rôles des intervenants auprès des élèves
37,5% des élèves victimes de violence se confient d'abord à un ou une amie.

Enjeux, orientations et objectifs

Enjeu : L'écriture

Orientation : Augmenter la proportion d'élèves se situant dans l'intervalle 70%-100% en écriture.

Objectif : Augmenter la proportion d'élèves se situant dans l'intervalle (70%-100%) en écriture

de 56,2 % à 64,2 % d'ici juin 2027

Enjeu : Milieu sain et sécuritaire

Orientation : Augmenter la proportion d'élèves n'ayant pas subi de comportements d'agression.

Objectif : Augmenter la proportion d'élèves n'ayant pas subi un comportement d'agression de 48 % à 70 % d'ici juin 2027